



# Les différents régimes fiscaux applicables en matière de BNC

(pour les Experts de Justice)

*Mardi 10 avril 2018*

*De 17 h à 19 h*

*Siège de la Compagnie*  
**Meylan**

Cette formation est menée par :  
**Madame Arielle NOWAK**

*Expert-comptable*  
*DESS de Droit Fiscal Dijon*  
*DU Gestion de patrimoine Clermont-Ferrand*  
SARL LEYA CONSEILS  
65 B Bd des Alpes – 38240 MEYLAN  
[arielle.nowak@gmail.com](mailto:arielle.nowak@gmail.com) 09.72.50.26.82

## Les objectifs

- Connaître les différents régimes d'imposition pour les contribuables percevant des revenus imposables dans la catégorie des Bénéfices Non Commerciaux (cas particulier pour les Experts de Justice)
- Identifier les avantages et inconvénients des différentes options envisageables.

Cette formation s'adresse à tous les Experts de Justice percevant des revenus relevant de la catégorie des BNC.

## Le Programme

- ❖ Les différents régimes d'imposition dans la catégorie des BNC
- ❖ Les impacts en matière de TVA
- ❖ Les différents régimes sociaux
- ❖ Les possibilités d'option – avantages et inconvénients

Un support de cours vous sera transmis à l'issue de la formation.

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'être assuré(e) de notre considération dévouée.



**Didier RIGAL**  
**Président de la Compagnie**

Meylan, le 15 février 2017

**COUPON-REPONSE**  
**A retourner avant le 27 mars 2018**

**A retourner à la Compagnie des Experts de Justice de Grenoble**  
**Par courrier : 5 B Chemin de la Dhuy – 38240 Meylan**  
**Par mail : [secretariat@expertsdejustice-grenoble.org](mailto:secretariat@expertsdejustice-grenoble.org)**

Mme - M : .....

Spécialité : ..... Courriel : .....

Participera à la formation comptable du 10 avril 2018

Gratuité pour les membres de la Compagnie

Participation financière de :

150 € par séance pour les Experts non membres

75 € par séance pour les Experts membres des Compagnies de Chambéry et Lyon

